

Compte Rendu Réunion du 06 septembre 2018

Le Conseil Municipal de la Commune de BAIGTS DE BÉARN, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie le 06 septembre 2018 à 20 heures sous la présidence de Guy PÉMARTIN, Maire.

Etaient excusés : Sylvie DULUCQ procuration à PÉMARTIN Guy
Manu PARENT procuration à Serge URBISTONDO
Sandra PERES procuration à Muriel MARLAT
Christophe LABASTE

Le compte Rendu de la séance précédente n'appelle pas d'observations, il est passé à l'ordre du jour.

1^{er} point : AUTORISATION DE PASSAGE

Un accord de principe est donné à l'ADAPEI qui demande une autorisation de passage sur parcelles communales pour une canalisation de rejet assainissement vers le gave. Cette demande s'inscrit dans le cadre du projet de transfert de l'activité d'abattage sur le site de Régis. Les parcelles concernées sont situées secteur Passacaa avec une partie sur le chemin rural.

2^{ème} point : PERSONNEL

Deux délibérations sont adoptées pour la mise en place du « Compte Epargne Temps » et la gestion des heures supplémentaires. Ces deux dossiers ont reçu un avis favorable du Comité Technique Intercommunal le 03 juillet.

Des précisions sont données quant aux temps de travail des agents et le statut de leur contrat.

3^{ème} POINT : Organisation de l'agence postale

Un avis favorable pourrait être donné à une réorganisation des jours et heures d'ouverture de l'agence postale. L'avis des services de la Poste sera préalablement sollicité.

4^{ème} POINT : Cabinet Médical

Deux médecins ont pris contact avec la mairie, mais leur demande officielle est subordonnée à l'accord d'inscription à l'Ordre des Médecins.

5^{ème} POINT : Point sur dossiers- informations diverses

ASSAINISSEMENT : il est procédé, par le syndicat des 3 cantons, à une enquête publique conjointe sur les zonages d'assainissement de diverses communes. Elle aura lieu du 10 septembre au 12 octobre avec la présence du commissaire enquêteur en mairie de BAIGTS le jeudi 13 septembre. Des avis ont paru dans la presse.

Reconnaissance de catastrophe naturelle : la commune a été reconnue sinistrée pour les intempéries du mois de juin.

Des particuliers ont à nouveau été impactés par des inondations lors des fortes pluies de mi juillet.

La Communauté de Communes Lacq Orthez a la compétence « Gemapi » (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), elle sera sollicitée pour voir dans quelles conditions elle peut intervenir pour prévenir ces risques.

Ateliers jeunes :

La session 2018 s'est bien passée, la remise des diplômes a été organisée le soir des fêtes locales.

Schéma communal de défense extérieure contre l'incendie : un avis favorable a été donné par le SDIS sur le schéma élaboré par le syndicat d'Artix

Remerciements : Les Resto du Cœur ont remercié la commune pour la subvention.

Dossier dépôt de déchets inertes: un courrier motivant la décision du conseil municipal avait été adressée au porteur du projet suite à la réunion du mois de juillet.

Ma Mutuelle – Ma Santé : une convention de partenariat entre l'association ACTIOM et le CCAS a été signée. Une réunion d'information à l'attention de tous les administrés est organisée le 10 septembre.

Inauguration travaux groupe scolaire

Elle aura lieu le 15 septembre

Arriou de l'Ous : Le notaire a été relancé pour ce dossier de transfert mais n'a pas donné de suite. Une réunion avec le Président de l'association est prévue prochainement. Parallèlement à ce dossier une entrevue a eu lieu au Syndicat d'Artix pour la viabilisation d'un terrain appartenant à Mr Delobel et jouxtant le lotissement Arriou de l'Ous

Entretien bâtiments et espaces communaux :

1 - Les travaux d'entretien et réfection de divers bâtiments communaux sont programmés :

- ✚ En septembre : nettoyage des façades de l'église
- ✚ Octobre : réfection du sol de la Maison Pour Tous par pose de carrelage
Réfection de la toiture épicerie-salon de coiffure

2 - Des devis sont en cours pour la taille de la haie du cimetière

3 - L'épicerie est toujours dans l'attente de livraison de la vitrine réfrigérée.

Divers :

* Fêtes locales : elle se sont déroulées dans un climat serein. A noter quand même un état pitoyable des aires publiques hors périmètre des festivités.

* La salle des sports et le stade ont fait l'objet de tentatives d'effractions.

* La rentrée scolaire s'est bien passée : 107 élèves sont comptabilisés sur les deux sites.

* Assurances : une entrevue est prévue avec GROUPAMA pour faire un point sur les contrats

* Nuisances voisinage : des doléances ont été reçues pour des nuisances liées à une activité canine.

* Bibliothèque : l'agent chargé de la bibliothèque a été recruté et les horaires d'ouverture revus.

Mercredi et Samedi : 10h30 – 12h00

Vendredi 17h00 – 18h30

* Des élus font observer une baisse de la qualité de propreté des espaces verts et publics comparativement à d'autres collectivités qui conservent un meilleur niveau d'entretien

Séance levée à 22h00

Le Maire

